

Initiative des villes pour la politique sociale
Assemblée d'automne, 13 novembre 2020

Mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse: chances et défis pour les communes

Thomas Kunz, directeur

Contexte

Pourquoi un Agenda Intégration Suisse?



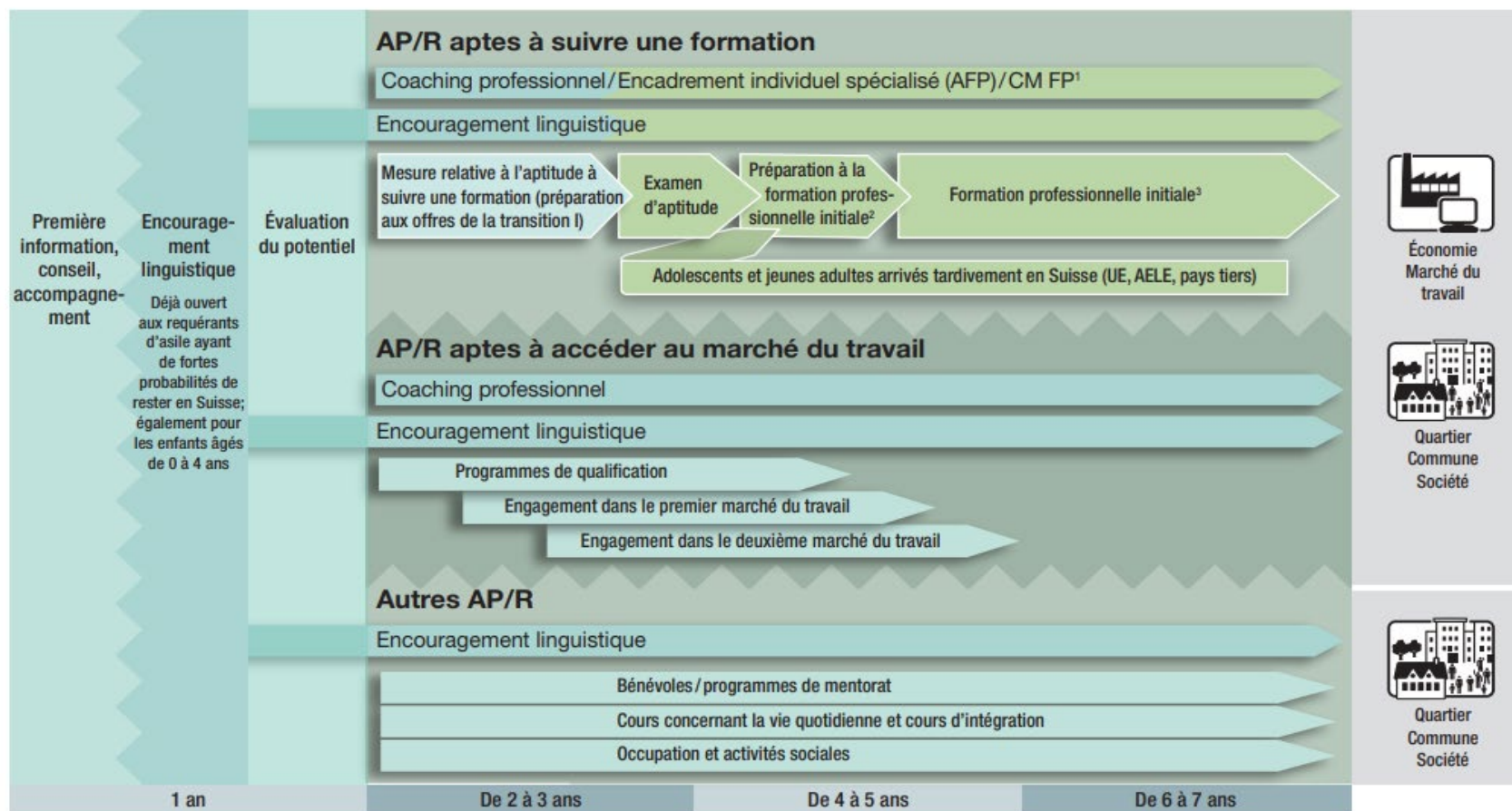
- Objectif: augmenter le taux d'activité des personnes admises à titre provisoire (statut F) et des réfugiés reconnus (statut B/C)
- Écarts importants dans le taux d'activité entre les cantons
- Taux de protection élevé depuis 2014: 50% à 60% des décisions en matière d'asile mènent au statut F ou B
- Coûts élevés dans les cantons et les communes pour la promotion de l'intégration professionnelle et sociale -> les forfaits d'intégration de la Confédération passent de 6000 francs à 18 000 francs

Sources: CC SEM 30.04.2018; CC SEM 06.12.2017; CC SEM 19.06.2017

Agenda Intégration Suisse

Processus d'intégration des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés

Gestion au cas par cas sur l'ensemble du processus



¹ Case management Formation professionnelle ² Offres de la transition I ³ Formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité (CFC) et Formation professionnelle initiale avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Agenda Intégration Suisse

Les éléments clés

L'Agenda Intégration Suisse concentre la promotion de l'intégration dans une systématique et un modèle qui comprend les éléments clés suivants:

- **Évaluation individuelle du potentiel et bilan** régulier: ressources, objectifs et possibilités de développement sont recensés systématiquement.
- **Gestion par cas continue et plan d'intégration**: les mesures prises à partir de l'évaluation du potentiel doivent constituer un plan d'intégration; ce plan sert d'outil de monitoring individuel pour le processus d'intégration en cours.
- **Différenciation de groupes cibles**: les adolescents et les jeunes adultes doivent être soutenus de manière spécifique de sorte à assurer le passage à une formation professionnelle initiale.
- **Mettre en place la promotion de l'intégration très rapidement**

Agenda Intégration Suisse

Objectifs d'efficacité contraignants pour les adultes, jeunes et enfants réfugiés

1. Trois ans après leur arrivée, tous les réfugiés et personnes admises à titre provisoire possèdent des connaissances de base dans une langue nationale.
2. 80% des enfants réfugiés, arrivés en Suisse entre 0 à 4 ans, peuvent se faire comprendre dans la langue locale au moment d'entrer à l'école obligatoire.
3. Cinq ans après leur arrivée, deux tiers des réfugiés et personnes admises à titre provisoire âgés de 16 à 25 ans suivent une formation professionnelle initiale.
4. Sept ans après leur arrivée, la moitié des réfugiés et personnes admises à titre provisoire adultes est insérée dans le marché du travail.
5. Quelques années après leur arrivée, tous les réfugiés et personnes admises à titre provisoire sont familiarisés avec le mode de vie en Suisse et ont des contacts avec la population.

Source: communiqué de presse SEM, 30.04.2018

Agenda Intégration Suisse

Premier bilan

- L'Agenda Intégration Suisse offre un concept-cadre qui est le fruit d'une analyse experte et qui vise à combler les lacunes et à remédier aux faiblesses de la promotion de l'intégration actuelle.
- Avec l'Agenda Intégration Suisse, les moyens financiers de la Confédération pour la promotion de l'intégration ont considérablement augmenté.
- Les chances et les défis au niveau communal varient cependant d'un canton à l'autre, car chaque canton a développé son propre concept de mise en œuvre.
- Intensifier et mieux coordonner la promotion de l'intégration permet à moyen terme d'élever le taux d'activité des réfugiés et donc de décharger l'aide sociale.
- Une meilleure intégration sociale et sociétale atténue les conflits dans le vivre-ensemble et signifie que les réfugiés peuvent plus rapidement «en faire partie» et prendre ici leurs racines.
- La mise en œuvre de l'Agenda Intégration implique aussi un effort supplémentaire au niveau communal.

Agenda Intégration Suisse Restent quelques défis...

L'Agenda Intégration Suisse est un concept réfléchi, développé par la Confédération et les cantons. La mise en œuvre du modèle dans la réalité concrète revient essentiellement aux villes:

- L'intégration est un processus à plusieurs facettes, qui se joue dans la vie réelle – donc au niveau communal – et qui est influencé par de nombreux facteurs.
- Le processus d'intégration présuppose une participation à la vie sociale, des rencontres et des échanges entre les individus.
- Il n'est pas possible de simplement ordonner l'intégration; pour motiver les individus à réussir leur intégration, il leur faut des perspectives mais aussi de la reconnaissance.
- Les conditions-cadres – p. ex. au niveau du logement – ont une influence sur le processus d'intégration; c'est vrai aussi à d'autres niveaux – p. ex. la reconnaissance de formations ou la manière dont les personnes admises à titre provisoire sont soutenues financièrement.

Pour conclure

La mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse ne va pas de soi. Elle exige toujours, et spécialement au niveau communal, de l'engagement, de la créativité et beaucoup de minutie. L'Agenda Intégration offre un soutien à cet égard.